

Les permanences de la mairie :
Lundi de 9h30 à 11h30
Mardi et Vendredi, de 16h à 18 h
Tél. 01 64 04 52 37

**Saint-Denis-lès-
Rebais** 77510

Été

Vacances

Enfants

Pompiers

Musique

Fêtes

Travaux

Le mot du Maire



Chères Dyonisiennes, Chers Dyonisiens

Le canton de Rebais existait depuis le premier Empire et Saint-Denis-lès-Rebais était l'une des 18 communes qui le composaient.

En décembre 2013, nous avons appris que le canton de Rebais disparaissait pour être intégré au nouveau canton de Coulommiers, né du redécoupage de la carte de Seine-et-Marne.

Saint-Denis-lès-Rebais fait désormais partie des 51 communes qui le composent. Les

élections départementales de mars ont désigné pour le canton de Coulommiers deux conseillers départementaux :

Madame Laurence Picard et Monsieur Yves Jauniaux qui seront vos interlocuteurs privilégiés pour toute question relevant des compétences du Département.

Ces élections ont fait prendre quelques retards à nos dossiers et projets.

Nous attendions l'avis du Conseil Départemental sur notre projet de PLU et venons seulement de l'obtenir, il est favorable. L'enquête publique prévue au printemps se trouve décalée à la fin de l'été. Vous serez alertés en temps utile. Nous n'avons toujours pas de réponse concernant nos projets de

sécurisation du hameau de Chantareine. Suite à nos relances, les réponses ne devraient pas tarder. Je vous informerai des suites que nous pourrions apporter à ce dossier.

L'été est là avec ses rendez-vous organisés par la commission "fêtes et cérémonies" animée par Raymond Lecorre et les conseillers et soutenue par les enseignants, les parents d'élèves et les bénévoles, que je remercie tous pour leur aide et leur implication.

Nous vous souhaitons nombreux à la fête de la musique le 12 juin, l'exposition 14/18 installée à Mazagran les 26 et 27 juin et notre fête communale le 13 juillet.

Bon été à toutes et à tous !

Anne Chain-Larché

SMICTOM COLONNE À VERRE

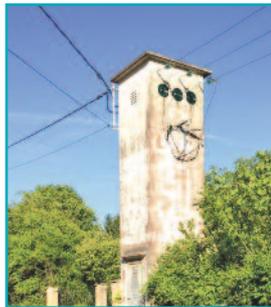


Mise en place d'une nouvelle colonne à verre « aux Pleux » en lieu et place des colonnes aériennes, ces deux colonnes seront déposées au lieu-dit « les Marchés et Villeneuve-sous-Bois » afin de voir le rendement avant la pose de deux colonnes neuves semi enterrées.

Faisons tous l'effort d'aller déposer nos bouteilles dans les colonnes réservées à cet usage.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ERDF

Depuis plusieurs mois sur notre commune, vous avez pu constater les travaux d'enfouissement des lignes aériennes en câble nu, pour sécuriser la distribution de l'électricité et le changement des postes transfos. Le vieux transfo du Vinot sera démolí prochainement et remplacé par un plus petit.

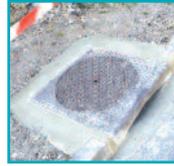


CONCOURS AU SMITOM DE MONTHYON



Le samedi 30 mai dernier, à l'occasion de l'opération « **Matin Compostage** » les enfants de CE2 de Mesdames Delabarre et Gaudefroy ont participé au concours organisé par le Smitom de Monthyon « **Fabriquer ton épouvantail en déchets recyclables** » le défi était à la hauteur de nos jeunes citoyens qui ont remporté le premier prix : une sortie à Provins pour assister aux spectacles des aigles et des chevaliers... le lundi 16 juin dernier. Encore toutes nos félicitations à tous !

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE



Travaux de remise en état des regards de la voie principale de la commune, (voir photo).

Changement du couvercle de la station des écoulements d'eaux usées du Vinot.



Nettoyage et dessouchage des arbres du chemin au lieu-dit « Les Jolys ».



TRAVAUX DE JARDINAGE

Nous pouvons profiter de nos jardins et terrasses depuis quelques temps déjà et l'été arrivant, nous allons tous multiplier davantage ces instants privilégiés. Afin de profiter pleinement de la belle saison, n'oublions pas que nous avons tous des voisins, même éloignés, et donc d'une part de respecter les horaires d'utilisation des engins à moteurs comme les tondeuses, bétonnières, raboteuses, perceuses, coupe-bordures, etc.

HORAIRES À RESPECTER :

- Les jours ouvrés : de 7h00 à 20h00,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

RAPPEL FEUX DE JARDIN : tout feu de jardin est interdit du 1^{er} mai au 30 septembre. (le brûlage à l'air libre de déchets non végétaux est interdit toute l'année).

Essayons d'être le plus respectueux possible des moments de détente et de repos de tout à chacun. Pour plus de précisions, nous vous invitons à prendre connaissance de l'arrêté municipal affiché en mairie.

Attention aux nuisances sonores et autres avec nos animaux, qui peuvent déranger notre entourage.

UNE ANIMATION INHABITUELLE



a régné pendant quelques jours à proximité de la salle polyvalente ; un stage de préparation aux opérations extérieures y était organisé par les pompiers.

Le capitaine Gilles Domanchin, Chef de Centre des Sapeurs Pompiers de Chelles coordonnait cette formation ; il est conseiller

technique départemental sauvetage et déblaiement, responsable de la préparation aux opérations extérieures pour le SDIS77.

Officiers et personnels de santé se sont préparé aux missions qu'ils peuvent être amenés à mener dans des pays étrangers, en situation de catastrophe.

Ce stage est une sensibilisation à la vie en milieu hostile ; c'est la première formation de ce type organisée en France.

Ces hommes sont de futurs chefs de détachement ; 80% des stagiaires sont des officiers, les autres sont des personnels de santé : ils ont des spécialisations qui peuvent être utiles pour intervenir sur des catastrophes naturelles ou technologiques ; d'après le capitaine Domanchin, en Seine-et-Marne, une liste de 77 personnes ainsi formées peuvent intervenir sur tous secteurs en France et à l'étranger.

Madame Anne Chain-Larché a reçu un courrier de remerciement de la part du capitaine Domanchin pour avoir autorisé l'utilisation du terrain de la salle polyvalente.

REPAS DES AINÉS

Le 3 mai, par un temps pluvieux des plus maussades, 65 convives sont venus se réchauffer à la salle des fêtes pour partager le traditionnel repas organisé par le **Centre Communal d'Action Sociale**.

Cette année, les gérants du magasin ARTI'SENS ouvert au printemps étaient à la manœuvre.

Au menu, pour le plaisir de tous, un délicieux repas concocté par Eric Cathalifaud a été servi par son épouse Hélène et les conseillers. Tous, sans exception, les ont félicités par des applaudissements nourris. Les plus gourmands se sont promis de passer régulièrement au magasin situé Place du Marché à Rebais ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi.



A PROPOS DU TEMPLE DE MAZAGRAN



Le 23 mars 2015, à l'invitation de la municipalité, une réunion d'échanges s'est tenue avec les représentants de l'Association culturelle de Saint-Denis-lès-Rebais. Cette association est propriétaire du temple protestant de Mazagran. Elle anime ce lieu de culte et en assure l'entretien depuis de nombreuses années. Même si le temple n'est pas propriété communale, il est de tradition que la commune soutienne l'Association et contribue au financement des travaux, car cet édifice religieux fait partie du patrimoine de Saint-Denis-lès-Rebais et à ce titre, participe à l'histoire singulière de notre commune.

Les représentants nous ont exposé leur future organisation. En 2016, l'Association dissoute deviendra un EPU : Église Protestante Unie. Ils souhaitent que cet EPU soit appelé *Nanteuil-Coulommiers-Mazagran-Quincy*. Ceci devrait être acté lors de leur prochaine assemblée générale en mars 2016.

Une volonté de partenariat avec la commune a été clairement affirmée avec la proposition de mise à disposition du temple et de la salle de réunion située juste en face, pour y développer des activités culturelles et associatives.

L'an passé, d'importants travaux ont été réalisés pour un montant total de 15 407€. L'étanchéité, le ravalement, l'habillage des couronnements des pignons, ont été revus.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 3 000€, en soutien à ces travaux.

A l'avenir, une commission "travaux" désignée au sein de l'EPU suivra le dossier du temple de Mazagran. Ses membres seront les interlocuteurs privilégiés de la commune qui sera informée des réalisations à prévoir et pourra décider de l'aide qu'elle apportera à la préservation du temple de Mazagran.

LE QUOTIDIEN DURANT LA GUERRE DES TRANCHÉES



Dans le cadre du centenaire 1914-1918, une exposition gratuite et ouverte à tous aura lieu au Temple de Mazagran les vendredi 26 et samedi 27 juin 2015, respectivement de 15h à 19h30 et de 10h à 16h. Vous y découvrirez des objets du quotidien, des extraits de registres municipaux, des documents sur la vie des soldats et la guerre vue par les

enfants actuels à travers leurs nombreux et divers travaux scolaires. Les visites seront animées par **Robert Mousseaux et Éric Pajkic**, qui ont beaucoup contribué à la constitution du fonds de cette exposition. Nous les en remercions vivement. Merci également aux enseignants des écoles des Aljards et de Chauffry et aux personnes qui ont mis à disposition leurs objets.

Au plaisir de vous y retrouver.

*Monsieur René Lourman nous a quittés.
Il a été directeur et instituteur à l'école de Doue et très présent
auprès des danseurs de l'école de danse de Rebais.
Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.*

ÉCOLES et ASSOCIATIONS

ÉCHOS DES ÉCOLES



L'année scolaire touche à sa fin et déjà la rentrée prochaine se prépare...

Les dossiers d'inscription aux différents services : cantine, garderie périscolaire, études surveillées et nouvelles activités,

sont à demander par mail au sivuecole@orange.fr.

Pour mieux vous servir, la secrétaire du SIVU, Annabelle De Meyer et le Régisseur Cantine et Garderie, Michèle Francke ont emménagé dans les locaux de l'ancienne école de Chauffry, accès côté rue de la Mairie.

Du nouveau pour la rentrée : le SIVU met en place un logiciel, pour la facturation et les paiements en ligne des différents services par le biais d'un portail parents. Plus d'informations en septembre.

Les dossiers de transports scolaires sont à demander au secrétariat de la Communauté de Communes Brie des Morin au **01.64.65.21.51** ou www.ccbriedesmorin.fr

La rentrée scolaire des enfants est prévue le mardi 1^{er} septembre 2015, à 8h40 aux Aljards pour les enfants scolarisés de la Petite Section de Maternelle au CP et 8h50 à Chauffry pour quelques enfants scolarisés en CP et ceux du CE1 au CM2.

REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme à l'accoutumée les élèves de CM2 recevront de la part de Mme le Maire, Anne Chain-Larché et Mr le Maire Stéphane Halloo un dictionnaire célébrant la fin de leur scolarité primaire et par la même leur entrée dans le secondaire. **Cette cérémonie aura lieu cette année, à l'école des Aljards le vendredi 27 juin 2015 à 18h15.** Encore toutes nos félicitations à nos futurs collégiens.

DÉGRADATIONS

L'école est malheureusement très souvent le lieu de nombreuses dégradations, que nous déplorons tous, en commençant par les enfants qui voient la cour interdite en attendant le ramassage des bouteilles d'alcool brisées, ou la réparation des grillages de la clôture, ou encore le jardin piétiné et quelques fois même pillé...

Nous faisons appel à votre vigilance de bon citoyen, et voisin... Si vous êtes témoin de tels actes, merci d'avertir la mairie : mairie.stdenislesrebais@wanadoo.fr ou la gendarmerie qui en a été avisée par Madame le Maire.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2015

Attention, cette année le Conseil Municipal a choisi d'organiser les festivités, **le lundi 13 juillet 2015 à la salle polyvalente.** Rendez-vous à 20 h pour un buffet campagnard, puis à 22 h pour une retraite aux flambeaux, et 23 h pour tirer les feux d'artifice, suivi du traditionnel bal. Les bulletins de réservation pour le buffet campagnard (10€ pour les adultes et les enfants à partir de 12 ans, gratuit pour les - de 12 ans) seront dans vos boîtes aux lettres prochainement et seront à remettre en mairie avant le vendredi 10 juillet.

ASSOCIATION MUZIK'ART

Muzik'art est une association de la commune qui existe depuis maintenant trois ans. Ses statuts ont été conçus afin de promouvoir et d'organiser de petits événements culturels dans la région, particulièrement musicaux : concerts du Fil de l'eau, de Crossroad, d'Hoboblues... Son activité lui permet de proposer ses services afin de sonoriser et de participer à l'organisation des scènes locales : fêtes de la musique, concerts du musée de Saint-Cyr-sur-Morin par exemple. En juin c'est l'association qui aura proposé les groupes et assuré la sonorisation de la fête de la musique du 12 juin. Elle organise le 14 novembre prochain un énorme spectacle dans la salle des fêtes. Cette soirée sera marquée par la présence d'un groupe de musiciens professionnels que vous connaissez sans le savoir puisque vous pouvez les voir tous les soirs dans l'émission de Naguy « N'oubliez pas les paroles, » ou sur les tournées de « Danse avec les stars »... Une énorme soirée sur des tubes anglo-saxons exclusivement des années 80. Réservez dès la rentrée scolaire vos places auprès de Mr ou Me Rigot. Des affiches annonceront le début des réservations.

L'ASSOCIATION LA JOIE DES ENFANTS, a fêté ses 60 ans avec un peu d'avance, le samedi 6 juin dernier.

Une belle soirée d'anniversaire, animée par Pouët le Clown et sa partenaire, de l'apéritif au dessert dans une ambiance chaleureuse. Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les papilles de tous ont été émoustillées par le fabuleux dîner confectionné avec talent par Éric et Hélène Cathalifaud de chez Art'sens à Rebais.

Remerciements à tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, à tous les fidèles toujours présents au fil des années, à David pour la sono, à tous ceux qui restent dans l'ombre... depuis 60 ans déjà et pour que cela continue, l'association prépare une nouvelle année, avec de nouveaux projets, et recherche donc des bénévoles pour un petit coup de pouce d'une heure, une soirée, ou plus... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, et peuvent se manifester auprès de Philippe par mail : philippe.jde@gmail.com



AGENDA

Exposition 14-18 : vendredi 27 juin de 15h-19h30 et samedi 28 juin 10h-16h00, Temple de Mazagran.

Remise des dictionnaires aux CM2 : vendredi 27 juin à 18h15 à l'école des Aljards.

Festivités du 14 juillet : lundi 13 juillet, salle polyvalente dès 19h : repas champêtre, retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice.

Rentrée des classes : mardi 1^{er} septembre.

Enquête publique PLU : courant septembre (dates précises communiquées par affichage).

Courir pour Curie : samedi 10 et dimanche 11 octobre.

Commémoration : mercredi 11 novembre et remise des prix des maisons fleuries.